

7 juillet 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays Saint-Fulgent – Les Essarts, dûment convoqué le 1^{er} juillet 2022, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jacky DALLEY, Président.

Date d'affichage de la convocation : 1^{er} juillet 2022

Présents : **Bazoges-en-Pailleurs** : Jean-François YOU – **Les Brouzils** : Jacqueline BLAIN, Pascal CAILLE, Emilie DUPREY – **Chauché** : Myriam BARON, Alain BONNAUD, Christian MERLET – **Chavagnes-en-Pailleurs** : Xavier BILLAUD, Annie MICHAUD, Eric SALAÜN, Stéphanie VALIN – **La Copechagnière** : Annie NICOLLEAU – **Essarts en Bocage** : Fabienne BARBARIT, Nathalie BODET, Pierrette GILBERT, Nicolas PINEAU, Cathy PIVETEAU-CANLORBE, Freddy RIFFAUD – **La Merlatière** : Philippe BELY – **La Rabatelière** : Jérôme CARVALHO – **Saint-André-Goule-d'Oie** : Jacky DALLEY, Catherine SOULARD – **Saint-Fulgent** : Marylène DRAPEAU, Hugo FRANCOIS, Jean-Luc GAUTRON, Sophie MANDIN.

Excusés : **Essarts en Bocage** : Caroline BARRETEAU pouvoir à Fabienne BARBARIT, Emmanuel LOUINEAU, Jean-Pierre MALLARD pouvoir à Freddy RIFFAUD, Yannick MANDIN.

Secrétaire de séance : Marylène DRAPEAU

En exercice : 30

Présents : 26

Votants : 28

Quorum : 16

N° 188-22 – Appel à projet CEE ACTEE 2 – MERISIER, groupement avec le SYDEV

La Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies (FNCCR) est porteuse du Programme CEE ACTEE 2. Ce programme apporte un financement, via des appels à projets, aux collectivités lauréates pour déployer un réseau d'économies de flux, accompagner la réalisation d'études technico-économiques, le financement de la maîtrise d'œuvre, ainsi que l'achat d'équipements de suivi de travaux de rénovation énergétique.

Considérant que le SYDEV s'est porté candidat pour l'ensemble des collectivités adhérentes vendéennes au nouvel appel à projet et que sa candidature a été retenue,

Considérant qu'il convient de régulariser administrativement cette coopération en signant une convention de partenariat relative à la mise en œuvre du projet lauréat entre la FNCCR et l'ensemble des collectivités membres du groupement.

Considérant que les dépenses éligibles sont de différentes natures :

- Poste d'économie de flux,
- Acquisition d'outils de mesure et suivi des consommations énergétiques,
- Etudes techniques,
- Missions de maîtrise d'œuvre.

Considérant que ces actions s'inscrivent dans une démarche globale de réduction des consommations d'énergie en application des exigences imposées par le décret tertiaire et concerne les établissements scolaires et/ou d'enseignements.

Considérant que les dépenses et aides prévisionnelles inscrites dans l'appel à projets concernent la réalisation de 2 études énergétiques financées à hauteur de 80% dont 50% par le dispositif ACTEE (30% par le SYDEV) et de 2 Gestions Techniques du Bâtiment financées à hauteur 50% par le dispositif ACTEE.

Considérant que le SYDEV traitera la gestion des flux financiers entre les communes et la FNCCR, la Communauté de communes n'étant que « fédératrice » de l'action auprès de ses communes membres.

Après délibération, le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **De valider la mise en œuvre du dossier de candidature retenu par le jury ACTEE pour l'AAP MERISIER,**
- **De valider le montage et le fonctionnement du groupement porté par le SYDEV,**

- **D'autoriser Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement le 1er vice-président, à signer la convention et autres documents s'y rattachant.**



Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme, le 18 juillet 2022

Le Président,
Jacky DALLET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.
La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.